



VOTE CTPU

Les positions du SNESUP en sortent renforcées

Le dépouillement du second tour des élections au CTPU vient d'avoir lieu. Les résultats doivent être officiellement proclamés le 22 décembre, mais d'ores et déjà le ministère a fait connaître les pourcentages et les nombres de sièges recueillis par les 7 listes syndicales en présence.

Cette élection est un grand succès du SNESUP, qui recueille 39, 67% des suffrages exprimés, soit un gain de près de 2,5 points par rapport au scrutin précédent.

De ce fait, il passe de 6 à 7 sièges, sur 15 représentants du personnel. C'est le meilleur résultat, en sièges et en pourcentage, obtenu par le SNESUP au CTPU depuis 1987, époque où il n'y avait que 3 listes en présence.

Rappelons que le CTPU est l'instance paritaire chargée d'examiner tous les textes statutaires et réglementaires concernant les professeurs des universités, les maîtres de conférences et les assistants, et que son élection est le test déterminant de la représentativité syndicale parmi les enseignants chercheurs.

Le SNESUP remercie les électeurs de la confiance qu'ils lui ont témoignée. Dans cette période où l'Enseignement Supérieur et la Recherche sont plus que jamais un enjeu de société, et face aux pressions qui s'exercent pour les livrer aux lois du marché et de la concurrence, le SNESUP y trouvera une légitimité renforcée dans sa défense du service public et de ses personnels.

	% 2003	% 2006	Elus 2003	Elus 2006
SNESUP-FSU	37,19	39,67	6	7
SGEN-CFDT	19,35	17,54	3	3
FNSAESR-CSEN	17,00	14,81	3	2
SUP'Recherche-UNSA	10,84	13,06	2	2
SUD-Education	7,70	5,07	1	0
SNPREES-FO	4,79	6,30	0	1
FERC-SUP-CGT	3,13	3,55	0	0

Syndicat National de l'Enseignement Supérieur – FSU

78, rue du Faubourg Saint-Denis – 75010 – PARIS

Tél. : 01. 44. 79. 96. 21. – Fax : 01. 42. 46. 26. 56. – Courriel : sg@snesup.fr